

## Faktuell 20

# Wiele wat mir sinn

Le Musée National d'Histoire et d'Art prend l'introduction du suffrage universel en 1919 comme prétexte d'une exposition qui fait le tour d'horizon de la participation politique au Luxembourg sur plus de deux siècles.<sup>1</sup>

Le graphique ci-dessous, présenté dans l'exposition, divise les résidents en trois catégories. En rouge, la population de nationalité luxembourgeoise n'ayant pas le droit de vote ; en bleu, les électeurs et électrices, c.-à-d. la population de nationalité luxembourgeoise disposant du droit de vote ; en noir, un troisième groupe, les résidents non-nationaux qui, additionné aux deux autres, donne la « population totale du Luxembourg ».

Jusqu'en 1919, le Luxembourg connaissait le suffrage censitaire accordant le droit de vote aux seuls citoyens fortunés. Le total des impôts payés devait dépasser un certain seuil, appelé le cens. Le graphique montre que le nombre des électeurs augmente avec l'abaissement successif du cens. Ce nombre augmente en 1919 après l'introduction du suffrage universel pour tous les citoyens, hommes et femmes, âgés de 21 ans et, en 1972, à la suite de l'abaissement de la limite d'âge à 18 ans.

Le graphique révèle aussi la forte poussée démographique de ces dernières 30 années, faisant exploser le nombre des personnes n'ayant pas le droit de vote. Par là il devient l'image iconique de ce que les adeptes du « droit de vote de résidence » appellent le déficit démocratique.<sup>2</sup>

En 2008, la Chambre des Députés a voté une loi permettant la double nationalité. En 2017, elle a encore facilité l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise pour encourager la participation des nouveaux venus à la vie politique. Pari réussi. L'augmentation du nombre d'électeurs et d'électrices qu'on peut déceler dans le graphique à partir de 2009 n'est pas due à une croissance démographique, mais bien à l'acquisition de la citoyenneté luxembourgeoise.<sup>3</sup> ♦

ff

1 <https://wielewatmirsinn.lu> (dernière consultation : 12 octobre 2019)

2 <https://www.worxx.lu/exposition-wiel-mech> (dernière consultation : 12 octobre 2019)

3 59.173 est le nombre des acquisitions de la nationalité pour les dix premières années depuis la réforme de 2008. Fernand FEHLEN, « Einen Luxemburger Pass für den Onkel aus Amerika » (Faktuell 18), dans *forum* 398, septembre 2019, p. 19.

Graphique : Comparaison entre corps électoral et population résidente

Source : MNHA

